

DIU Expertise médicale dans le cadre de la protection des majeurs

Domaine :

Droit - Economie - Gestion

UFR/Institut :

UPEC - UFR de Droit

Type de diplôme :

Diplôme inter-universitaire

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Lieu(x) de formation :

Créteil - Campus André Boulle

Durée des études :

9 mois

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Présentation de la formation

La finalité du DIU est de promouvoir la collaboration entre les professionnels de la santé et de la justice et d'encourager l'intervention de professionnels, seuls à mêmes de favoriser le développement de ces échanges et la diffusion de leur pratique. Le nombre de personnes sous mesure de protection juridique ne cesse de croître. Aucune mesure ne peut être décidée sans constat médical d'une altération des facultés mentales ou corporelles de nature à empêcher l'expression de la volonté.

Depuis la réforme de 2007, la liste des médecins est élargie, pour une meilleure prise en charge de la pathologie, à l'ensemble des spécialités. La formation est entièrement axée sur la pratique, qu'elle soit de nature médicale ou judiciaire. Il est destinée à permettre l'émergence de bonnes pratiques professionnelles.

Capacité d'accueil

30

Co-accréditations

Université Paris Diderot (Paris VII)

Compétence(s) visée(s)

Ce diplôme a pour finalité la formation des professionnels amenés à établir des avis relatifs à des personnes vulnérables (certificat médical circonstancié, certificat de non-retour à domicile). La rédaction de tels certificats nécessite la maîtrise de plusieurs domaines de compétence: psychiatrique, cognitif, déontologique et juridique. Il permettra d'améliorer également les connaissances sur la mesure des capacités décisionnelles des individus pour les acteurs intervenants en dehors du champ médical (magistrats, greffiers, mandataires judiciaires à la protection des majeurs, notaires, avocats notamment).

Poursuites d'études

Le public concerné est déjà en poste:

- Professions médicales (diplôme de docteur en médecine, étudiants en cours de DES, titre équivalent pour les étrangers francophones)
- Membres des professions juridiques (titulaires d'une licence en Droit ou d'un Diplôme d'Université de mandataire judiciaire à la protection des Majeurs)
- Personnels des tutelles exerçant dans les établissements de santé publics ou privés
- Experts des compagnies d'assurance

Débouchés professionnels

- Professions médicales (diplôme de docteur en médecine, étudiants en cours de DES, titre équivalent pour les étrangers francophones)
- Membres des professions juridiques (titulaires d'une licence en

Droit ou d'un Diplôme d'Université de mandataire judiciaire à la protection des Majeurs)

- Personnels des tutelles exerçant dans les établissements de santé publics ou privés
- Experts des compagnies d'assurance

Organisation de la formation

- La durée totale de la formation est de 105 heures. Elle comprend un aspect juridique, un aspect médical, un aspect pratique développé notamment autour des thèmes de la vulnérabilité, de la victimologie et des dispositifs d'aides aux personnes vulnérables et aux victimes et une approche qualité et collégialité : les étudiants sont amenés initialement à décrire leur mode de fonctionnement et leurs difficultés.

- 4 séminaires de quatre à trois jours consécutifs, répartis sur l'année universitaire. La première semaine de séminaires se déroule à la Faculté de droit de l'Université Paris-Est Créteil. Les 3 autres sessions se déroulent à l'hôpital Bretonneau (Paris).

Stage / Alternance

Néant.

Contrôle des connaissances

Examen écrit de deux heures portant sur l'ensemble des modules de la formation.

Calendrier pédagogique

- 4 séminaires de 4 à 3 jours consécutifs répartis sur l'année.
- Début des enseignements en janvier.
- Examen en sept. 2017.

Modalités d'admission en formation initiale

Sur dossier, au vu des diplômes pertinents.

Modalités d'admission en formation continue

Sur dossier, au vu des diplômes pertinents et de l'expérience professionnelle.

Candidature

- Les dossiers de candidature peuvent être adressés au bureau du DIU du 5 septembre au 7 octobre 2016.

UPEC- Faculté de droit

SCOLARITE DIU

61 Av. du général de Gaulle -94010 CRETEIL CEDEX

nacera.bildstein@u-pec.fr

Partenariats

Université Paris 7- Paris- Diderot

Responsables pédagogiques

Responsable du DIU : Nathalie PETERKA

Secrétariat

Bâtiment A

61 Avenue du Général de Gaulle

94000 CRETEIL

Tel : +33 (0)1 56 72 60 50

Plus d'informations

Bureau A026

Bâtiment A

61 Avenue du Général de Gaulle

94000 CRETEIL

Tel : +33 (0)1 56 72 60 50

Mail : formationcontinue-droit@u-pec.fr

